

## RESPONSIBLE PROJECTS AWARDS – Règlement du concours édition 2026 –



### Article 1 - Annonce du Concours

Le concours intitulé « Responsible Projects Awards » vise à valoriser et récompenser les étudiants de l'IAE Saint-Étienne porteurs de projets à impact contribuant à prendre soin de la planète et le vivant.

Les modalités du concours sont exposées ci-après.

### Article 2 - Objet du concours

L'IAE Saint-Étienne est un établissement qui forme ses étudiants à devenir des managers responsables et acteurs du changement en termes de RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale). L'organisation des « Responsible Projects Awards » (RPA) s'inscrit dans cette démarche, elle valorise l'implication des étudiants dans leurs projets responsables.

### Article 3 - Calendrier de l'événement

- Ouverture des dépôts des candidatures via la page RPA du site IAE : du 18 mai au 4 juin 2026 à 20h00
- Date limite des dépôts : 4 juin 2026 à 20h00
- Annonce des équipes finalistes : 5 juin 2026 à 16h
- Ouverture des votes sur Instagram : du 5 juin à 16h au 10 juin 2026 à 23h
- Annonce des vainqueurs : 12 juin 2026 à 16h
- Remise des prix à l'IAE : 15 juin 2026 à 17h

### Article 4 - Eligibilité

Institut des Administrations et des Entreprises de Saint Etienne – Commission RSE  
Campus Tréfilerie – 2 rue Tréfilerie – 42 100 Saint-Etienne Tel :  
+33 (0)4 77 42 13 65 – [iae-rse@univ-st-etienne.fr](mailto:iae-rse@univ-st-etienne.fr)

Le concours s'adresse aux étudiants de l'IAE Saint-Étienne ayant un projet en lien avec le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale et Environnementale. Les équipes de projet devront comporter un nombre limité à 10 membres et présenter un projet réalisé pendant l'année universitaire 2025-2026.

### **Article 5 - Déroulement du concours**

➤ Les candidatures : du 18 mai au 4 juin 2026 à 20h00

Chaque équipe de projet devra remplir le formulaire présent sur la page RPA 2025-2026 du site internet de l'IAE, permettant de présenter le projet, ses grandes étapes et les différentes parties prenantes. La candidature comprend également la réalisation d'un post Instagram synthétique à déposer également sur la page RPA (3 à 5 slides maximum, en format JPEG ou PNG, dans un dossier zippé / format carrousel vertical : 1080x1440 pixels). La candidature (formulaire + post Instagram) est à valider impérativement **AVANT LE 4 juin, 20h00**. Toute candidature déposée après ne sera pas étudiée.

A l'issue de cette phase, le jury (membres de la commission RSE et de la cellule communication IAE) sélectionnera 6 équipes maximum.

➤ Votes pour départager les finalistes : du 5 juin 16h au 10 juin 2026 23h

Pour départager les finalistes, un vote sur le compte Instagram de l'IAE est organisé entre le 5 et le 10 juin, à partir des posts Instagram réalisés par chaque équipe projet. Chaque projet/post sera soumis aux votes du public (les abonnés du compte IAE). Ce seront les projets qui auront reçu le plus de « like » qui gagneront.

Un prix du jury sera également décerné sur la base du vote de ses membres (Jennifer SANIOSSIAN, Juliette DELARUE-QUAIREL, Cécile ROMÉYER, Christelle FRÉRY, Maria JAMON) sur des critères RSE.

- Ouverture des votes : 5 juin à 16h
- Clôture des votes : 10 juin 2026 à 23h
- Annonce des Prix : 12 juin 2026 à 16h
- Remise des prix à l'IAE : 15 juin 2026 à 17h

### **Article 6 - Travaux à réaliser par les participants**

Avant le 4 juin 2026 à 20h :

- Remplir le formulaire de candidature directement sur le site de l'IAE (page des RPA)
- Déposer la présentation du projet sous forme de post Instagram

synthétique (3 à 5 slides max / format carrousel : 1080x1440 pixels - format vertical), sur la page des RPA.

## **Article 7 – Les Prix et récompenses**

### **Premier Prix**

- Bon cadeau d'une valeur de 600€ maximum pour le groupe et dans la limite de 100€ par personne.

### **Deuxième Prix**

- Bon cadeau d'une valeur de 300€ maximum pour le groupe et dans la limite de 50€ par personne.

### **Troisième Prix**

- Bon cadeau d'une valeur de 150€ maximum pour le groupe et dans la limite de 25€ par personne.

### **Prix du jury**


- Bon cadeau d'une valeur de 300€ maximum pour le groupe et dans la limite de 50€ par personne.

Le Prix du jury est cumulable avec un autre prix. Ce seront les membres du jury qui voteront pour ce prix. Le prix du jury se base sur des critères strictement RSE.

## **Article 8 - Acceptation du règlement**

Toute participation au concours « Responsible Projects Awards » implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Le Président de l'Université Jean Monnet

  
Florent PIGEON